



Indemnisation interim

Par **Jerome65**, le **07/02/2023** à **09:50**

Bonjour ,

j'etais en interim de octobre 2021 a decembre 2022 .

en janvier j'ai reçu q'une partie de ma paye , on a débuté février et toujours rien il m'on toujours pas donné le papier pour pole emploi se qui fait que pour le mois de janvier je ne toucherai pas de revenu .

a chaque fois que je réentre en contact avec eux il repousse toujours a une semaine de plus .

comment puis-je avoir mon dû ?

Par **P.M.**, le **07/02/2023** à **11:00**

Bonjour,

Je vous conseillerais d'envoyer une lettre recommandée avec AR de mise en demeure à l'agence d'interim avec copie au siège avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...